

CALENDRIER DES MESSES

Dimanche 18 mai 2025
5^{ème} Dimanche de Pâques
Année C

Samedi 17 mai	11h	La Grande-Verrière	messe
	18 h	Thil	5 ^{ème} Dimanche de Pâques
Dimanche 18 mai	10h30	Etang	
Mardi 20 mai	9h	Etang	messe
Mercredi 21 mai	9h	Etang	messe
Jeudi 22 mai	9h	Etang	messe
Vendredi 23 mai	9h	Etang	messe
Samedi 24 mai	11h	St Didier	messe
	18h	Mesvres	6 ^{ème} dimanche de Pâques
Dimanche 25 mai	10h30	Etang	
Jeudi 29 mai	10h30	Etang	ASCENSION
Samedi 31 mai	18h	La Chapelle	7 ^{ème} dimanche de Pâques
Dimanche 1 ^{er} juin	10h30	St Léger	
	10h30	Etang	

Nouvelle adresse du site et du mail de la paroisse :
paroisseetang.fr

contact@paroisseetang.fr

Secrétariat paroissial 03 85 82 24 01
17 rue Saint Pierre 71190 Étang-sur-Aroux

Père Etienne : 06 45 27 76 27

Chers paroissiens,

Beaucoup parmi vous ont exprimé une inquiétude au sujet de la préparation d'une loi permettant l'euthanasie.

De quoi s'agit-il ? Que signifie l'euthanasie ? C'est une action qui consiste à provoquer volontairement la mort d'une personne. Depuis plusieurs années maintenant, beaucoup d'émissions ont été faites pour préparer les consciences à accepter l'euthanasie en la présentant d'une manière biaisée et positive. Aide à mourir dans la dignité, respect de la liberté de chacun, moindre mal, mort plus éthique... Les exemples qui nous ont été donnés sont souvent des cas d'école, c'est à dire des situations tout à fait particulières et ne représentant qu'une infime partie des situations. Mais ne soyons pas naïfs et écoutons d'autres sources d'informations.

Plusieurs reportages ont été faits sur les soins palliatifs et comme il est touchant de voir des personnes retrouver la paix lorsque tout est mis en œuvre pour qu'elles ne souffrent plus. Cependant, ces structures d'accompagnement des personnes en fin de vie ont un coût et la logique économique semble peser dans les décisions qui seront bientôt prises.

Nous devons reconnaître que toutes ces situations sont tragiques et nous sommes attentifs, comme catholiques, de ne pas juger les personnes qui vivent des drames. Toutefois, nous ne pouvons pas accepter de nous laisser bernier par des méthodes basées sur l'émotion et sur beaucoup de mensonges. Notre réflexion doit être profonde, réfléchie et éclairée par notre foi. Ne pas tuer est, je le rappelle, un commandement de Dieu qui ne souffre aucune exception. Nous ne pouvons donc pas adhérer à un projet diamétralement opposé à nos valeurs chrétiennes.

Je vous encourage donc à manifester votre désapprobation à ce projet de loi inique par tous les moyens, notamment en écrivant à vos représentants, député ou sénateur, afin que la voix des chrétiens soit entendue.

Prions pour notre pauvre pays qui en a bien besoin.
Je vous assure de ma prière.

Abbé Etienne Lhomme

INTENTIONS DE MESSE

Samedi 17 mai

Messe à 18h à Thil

Jean-Paul RAVASSAT

Suzanne et Louis JEANNIN et ses frères.

Anniversaire Henri-Daniel RIZARD et famille RIZARD-ROCHETTE.

Michel FARNIER et défunts des familles FARNIER-NIVOT.

Anniversaire Pierre JEANNIN-Madeleine TETARD

Dimanche 18 mai

Messe à 10h30 à Etang

2^{ème} anniversaire Thomas DOSSI

Juliette GILLOT

BAPTEMES

Léon MOULIN, le 17 mai à La Grande-Verrière

MARIAGE

Nous rendons grâce pour le futur mariage de

Jean HOTELLIER et Ombeline TOUSSAINT DE QUIEVRECOURT

le 31 mai à St Léger- sous- Beuvray

CONFESSIONS

Les confessions sont possibles après les messes en semaine

ou à partir de 10 h avant la messe du dimanche ou avant

la messe du samedi soir à 18h, sur rendez-vous.

FORMATION THEOLOGIQUE DES ADULTES

Mardi 20 mai de 20h à 21h, salle Mère Térésa, à la paroisse

CHAPELET

Chaque mercredi, à 14h à la Comelle

SECOURS CATHOLIQUE

Lundi 19 mai, atelier vannerie, à la salle paroissiale

PRIERE DES MERES

Le mardi, tous les 15 jours, à 10h à la chapelle à Etang

Pour tout renseignement, contactez Béatrice de Crémiers

au 06 63 70 19 56

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Tous les jeudis matin de **9h30 à 14h** à la Chapelle à Etang

Vous êtes tous bienvenus.

BENEDICTION D'UNE CROIX

Vendredi 23 mai, à 18h30, à Brion,

bénédictio de la Croix de la Mairie

ANNIVERSAIRE

Le Père Etienne aura la joie de fêter ses 40 ans cette année. Il serait heureux de votre présence pour un repas partagé. Vous pouvez apporter ce qui vous fait plaisir. Rendez-vous à Marolles à Saint-Didier le samedi 24 mai à partir de 20h

LOI SUR LA FIN DE VIE

Ecrire à votre député et à votre sénateur

aurelien.dutremble@assemblee.nationale.fr

f.genet@senat.fr

